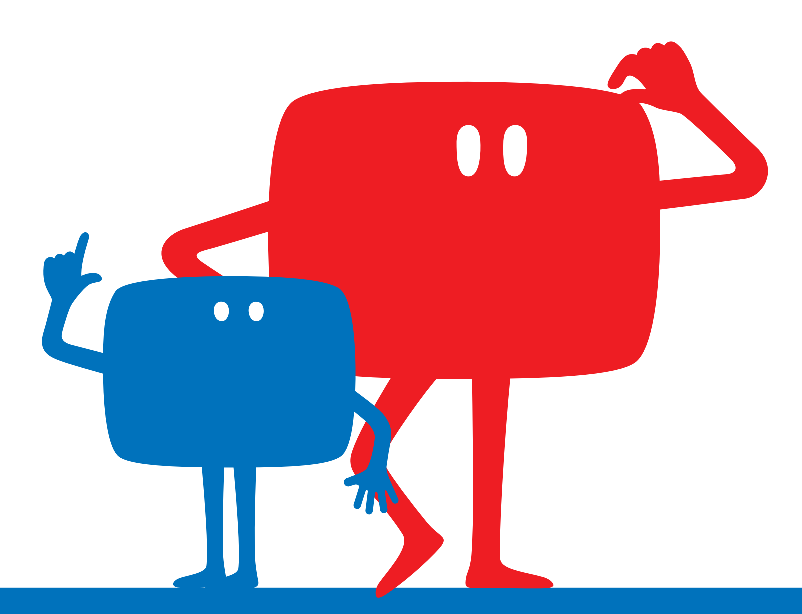
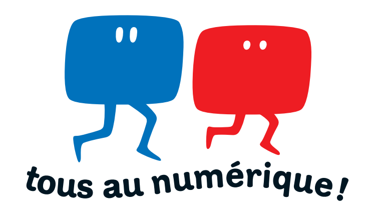


Passage de l'Île-de-France au tout numérique. Comment retrouver toutes vos chaînes le 8 mars ?





Que dois-je faire ?

Si je reçois la télé par une antenne râteau (collective ou individuelle) ou par une antenne intérieure, je dois impérativement lancer une nouvelle recherche et mémorisation des chaînes, même si je reçois la TNT depuis longtemps.

Si je reçois la télé par le câble, l'ADSL ou le satellite, je n'ai rien à faire. Je vérifie néanmoins qu'aucun de mes postes n'est relié à une antenne râteau ou une antenne intérieure.

Pourquoi ?

Certaines chaînes de la TNT changent de fréquence lors du passage pour améliorer leur couverture. Si je ne lance pas une recherche et mémorisation des chaînes après le passage, je les perdrai. Je lance cette recherche, sur chacun des postes reliés à une antenne râteau ou une antenne intérieure, en revenant à la configuration usine.

Que va-t-il se passer ?

Le 8 mars, je serai temporairement privé(e) de télé.
Dans la nuit du 7 au 8 mars, tous les émetteurs (analogiques et numériques) vont s'arrêter. Seuls les émetteurs numériques seront rallumés le 8 mars.
Les émetteurs principaux de Paris Tour Eiffel et Mantes Maudétour-en-Vexin, qui couvrent la majeure partie de la population de la région Île-de-France, seront remis en service en priorité.
Les émetteurs du réseau secondaire seront allumés progressivement. Tant que l'émetteur numérique dont je dépends ne sera pas allumé, je serai temporairement privé(e) de télé.

> **! De nouveaux émetteurs TNT ne seront allumés qu'à partir du 8 mars 2011. Si je dépends de l'un de ces émetteurs, je mets en service mon équipement en lançant une recherche et mémorisation des chaînes uniquement après l'allumage de cet émetteur.**

Au moment du passage, je peux savoir quels sont les émetteurs rallumés en me connectant sur www.tousaunumerique.fr ou en appelant le 0 970 818 818.

Quand lancer la recherche et mémorisation des chaînes ?

Je lance une recherche et mémorisation des chaînes ;
- une première fois au moment de l'installation de mon équipement.
- une seconde fois lors du passage, après le rallumage de l'émetteur dont je dépends. **Le faire avant ne sert à rien.** Dans la plupart des cas, je sais que mon émetteur est rallumé dès que je reçois à nouveau certaines chaînes.

> **! Toutes les chaînes ne s'allument pas forcément au même moment. Si certaines chaînes sont manquantes, je lance une nouvelle recherche et mémorisation des fréquences des chaînes en revenant à la configuration usine.**

N. B. Pour récupérer les programmes en clair de Canal+, je lance la recherche et mémorisation des chaînes au moment des plages en clair, soit **entre 12 h 30 et 13 h 30 ou entre 19 h et 20 h 45.**

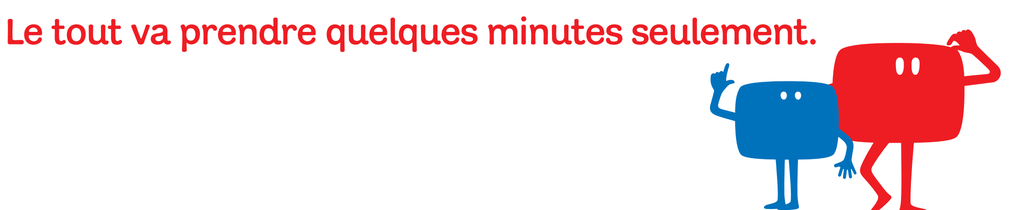
Comment faire ?

Si j'ai un téléviseur TNT intégrée, j'utilise exclusivement sa télécommande.

Si j'ai un adaptateur TNT externe, j'allume mon téléviseur.
Je me mets en mode numérique en appuyant sur la touche « AV » ou « Ext/1 » de la télécommande de mon téléviseur. J'utilise ensuite uniquement la télécommande de mon adaptateur.

Je navigue grâce aux flèches de la télécommande. J'appuie sur **« OK »** pour valider chacun de mes choix. Je suis la procédure **« Les 6 étapes »** décrite ci-après.

Le tout va prendre quelques minutes seulement.



> **! Cette procédure n'est pas universelle. Les noms varient selon les appareils et les marques. Mais le cheminement est identique.**

Les 6 étapes

Étape 1

(si j'ai un téléviseur TNT intégrée)

J'allume le téléviseur.
Je vérifie que je suis en mode numérique en appuyant sur la touche **A/D** ou **Digit** de la télécommande du téléviseur.

Étape 1

(si j'ai un téléviseur et un adaptateur TNT)

J'allume le téléviseur et j'appuie sur la touche **Ext/1** ou **A/V** de la télécommande du téléviseur.
J'allume l'adaptateur.
J'utilise ensuite la télécommande de l'adaptateur.



Étape 2

J'appuie sur la touche **Menu** ou **Home :** un menu déroulant s'affiche sur l'écran du téléviseur.

Étape 3

Je sélectionne le sous-menu **Configuration** ou **Menu principal,** ou **Réglage système...**

Menu
Liste des chaînes
Guide de programme
Timer
Configuration

Certains équipements demandent de saisir un code secret, mot de passe, code PIN ou code usine. Si je ne l'ai pas changé, j'entre l'un des codes utilisés par la plupart des fabricants : **0000** ou **1234** ou **1111** ou **9999.**

! **Si je ne récupère pas l'intégralité des chaînes, c'est que je ne suis pas revenu(e) à la configuration usine. Il est impératif d'effacer toutes mes chaînes et de revenir à la configuration usine pour retrouver toutes mes chaînes.**

Étape 4

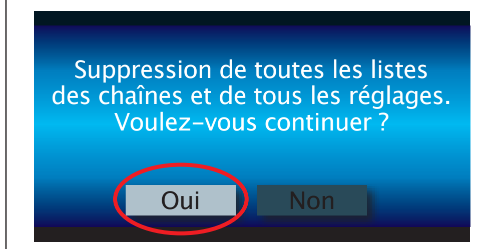
Je sélectionne le sous-menu **Installation** ou **Réglage, Réinitialisation, Scan...**

Je choisis la fonction **Configuration initiale** ou **Paramètres usine, Réinstaller/ rechercher toutes les chaînes, Recherche automatique...**

Surtout je ne choisis pas le menu Mise à jour.

Avant le démarrage de la recherche, un message m'indique parfois que je vais perdre les chaînes déjà mémorisées. Je continue sans crainte, cela indique que mon équipement repart de zéro et qu'il réinstalle toutes les chaînes.

Donc, si un menu s'affiche et me demande de revenir à **Configuration usine** ou **Configuration initiale,** je sélectionne **OK.**

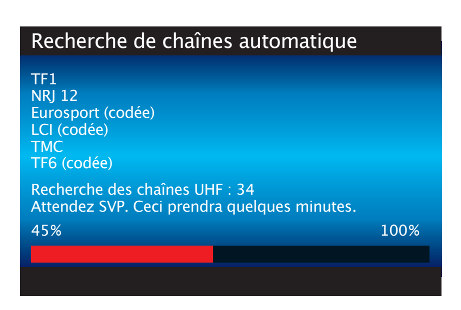


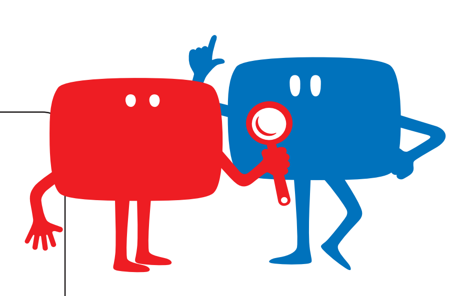
N. B. Si le menu me propose « Recherche manuelle » ou « Recherche automatique », je **sélectionne** « Recherche automatique » **pour installer les chaînes disponibles en une seule fois.**

Étape 5

J'appuie sur **Lancer** ou **Rechercher.**

La recherche des chaînes débute.
Elle va durer quelques minutes.
L'écran télé affiche une barre de progression qui montre l'avancement de la recherche.





Étape 6

Si mon adaptateur ou mon téléviseur TNT intégrée me le demande, j'appuie sur la touche **OK** ou **Exit** ou **Terminer** ou **Confirmer** pour enregistrer les nouvelles fréquences et sortir du menu **Installation.**

C'est terminé !

Je peux vérifier la présence des chaînes.

De 1 à 19 : les 19 chaînes nationales gratuites de la TNT, sauf si l'émetteur dont je dépends ne diffuse pas l'intégralité de ces chaînes.

Au-delà du canal 20 : les chaînes locales.

Au-delà de 30 : les chaînes payantes, sauf Canal+.

Au-delà de 50 : d'autres chaînes, en fonction de mon lieu de réception.

! Cette opération est simple.
N'hésitez pas à aider vos voisins à la faire !

L'assistance technique

J'ai plus de 70 ans* et/ou je souffre d'un handicap permanent supérieur ou égal à 80%.

Je peux bénéficier d'une assistance technique gratuite à domicile sur rendez-vous pour brancher et/ou mettre en service l'équipement numérique de mon poste principal.
Je peux en bénéficier uniquement pour ma résidence principale et si je reçois la télé en mode analogique via une antenne râteau ou intérieure.
Cette intervention consiste à :

- **mettre en service** l'adaptateur ou le décodeur TNT ou mon téléviseur TNT intégrée ;
- **rechercher et mémoriser** les nouvelles fréquences des chaînes ;
- **m'expliquer comment refaire cette opération** (recherche et mémorisation des nouvelles fréquences des chaînes) après le passage au tout numérique.

* Tous les membres du foyer doivent avoir 70 ans ou plus.

Quand et comment demander cette assistance ?

Dès que possible, j'appelle le 0 970 818 818 (numéro non surtaxé, prix d'un appel local, du lundi au samedi de 8 h à 21 h). Les conseillers vérifieront mon éligibilité et prendront mes coordonnées. Ce service est disponible jusqu'au 22 mars.

Le prestataire de « Tous au numérique » me recontactera ultérieurement pour fixer la date de l'intervention à mon domicile.

Le jour du rendez-vous, j'aurai en ma possession :

- mon équipement (adaptateur, décodeur, télé...) ainsi que les accessoires indispensables à la mise en service de ce matériel (télécommande, piles, prise Péritel, mode d'emploi...
- les pièces justificatives de mon éligibilité (justificatif d'identité, carte d'invalidité).

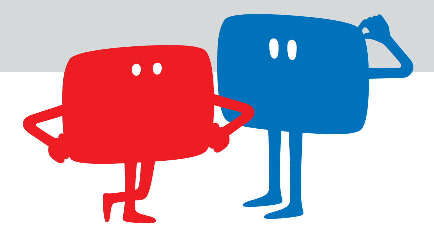
! L'assistance technique est valable une seule et unique fois.
Si vous ne savez pas lancer une recherche et mémorisation des chaînes, veillez à être accompagné d'un membre de votre entourage le jour de l'intervention afin que celui-ci puisse apprendre à le faire. C'est très simple : quelques clics suffisent !

Plus d'informations sur

www.tousaunumerique.fr

ou en appelant le **0 970 818 818**

(numéro non surtaxé, prix d'un appel local, du lundi au samedi de 8 h à 21 h)



Publié par France Télé Numérique.

France Télé Numérique est un Groupement d'Intérêt Public créé par l'article 100 de la loi du 30 septembre 1986 modifiée le 5 mars 2007 relative à la modernisation de la diffusion audiovisuelle et à la télévision du futur. FTN regroupe l'État, France Télévisions, TF1, M6, Canal+ et Arte France. Il est chargé d'informer et d'assister les téléspectateurs dans le passage à la télé tout numérique.

Ne pas jeter sur la voie publique.

Données valables au moment de la publication de ce guide, le 17 décembre 2010.

IDF-GAUF-20-1101

SIREN : 130 003 833